



Release notes WinBooks Classic & Virtual Invoice version 7.03.160

Préambule

Nous vous rappelons, par cette release note, la nécessité d'avoir votre logiciel WinBooks à jour. En effet, cela vous permet de disposer des dernières nouveautés, améliorations et corrections.

Si vous désirez réaliser la mise-à-jour par vos propres moyens, vous pouvez télécharger la nouvelle version sur notre site www.echo-soft.com dans la rubrique « [Support & téléchargements](#) » comme habituellement. **Nous vous conseillons vivement de suivre pas à pas notre procédure en annexe.**

Avant toute mise-à-jour WinBooks, **nous vous rappelons qu'une copie intégrale de sécurité du répertoire DATA est indispensable si vous ne disposez pas d'un système de backup automatisé !** Si le programme est sur le réseau, la mise-à-jour peut solliciter des connaissances techniques et spécifiques, n'hésitez donc pas à faire appel à nos services.

Si, au contraire, vous souhaitez que cette mise-à-jour soit réalisée par nos techniciens spécialisés, n'hésitez pas à nous contacter par mail de préférence à support@echo-soft.com, ou par téléphone au 081/21.09.57 tout en veillant à nous donner les accès administrateur à la machine sur laquelle est installée WinBooks.

À cela, nous vous rappelons que nous sommes disponibles de 8h à 18h, et ce, tous les jours ouvrables.

WinBooks Classic

Corrections

- Mise à jour de la structure des fichiers PEPPOL V3 car lors de l'envoi de factures PEPPOL, ce message pouvait être obtenu en retour : "[UBL-CR-666]-A UBL invoice should not include an AdditionalDocumentReference simultaneously referring an Invoice Object Identifier and an Attachment".
- Deux corrections relatives aux nouvelles fiches 275 U.
- Dans un cas précis le bilan interne ASBL ne s'affichait pas.
- La synchronisation ISABEL GO ne pouvait plus s'effectuer à partir de WinBooks.

Virtual Invoice

Corrections

- Lors de l'importation de certaines factures de vente dans WinBooks Classic, le code TVA ENA était pris en compte au lieu du code TVA E.
- Ne plus tenir compte de base à 0% lors du traitement de facture de vente électronique intracommunautaire.